

**COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ DE PARENTS**

*Procès-verbal de la séance tenue le mercredi 14 mai 2014*

Page 1/10

<b>Représentant(e)s</b>			
<b>Adrien-Gamache</b>	Fredérick Boulianne (S)	<b>Joseph-De Sérigny</b>	Julie Lapierre
<b>André-Laurendeau</b>	Colette Beaulieu Nathalie Kleber (S)	<b>Lajeunesse</b>	Julie Côté
<b>Antoine-Brossard</b>	Marie-Élène L'Espérance	<b>Laurent-Benoît</b>	—
<b>Armand-Racicot</b>	Betty Jansen	<b>Lionel-Groulx</b>	—
<b>Bel-Essor</b>	—	<b>Marie-Victorin (Brossard)</b>	—
<b>Bourgeois-Champagnat</b>	—	<b>Marie-Victorin (Longueuil)</b>	—
<b>Carillon</b>	—	<b>Maurice-L.-Duplessis</b>	Joëlle Morin
<b>Charles-Bruneau</b>	Jean-Luc Lafleur	<b>Mgr-A.-M.-Parent</b>	Isabelle Émard Normande Caron (S)
<b>Charles-LeMoine</b>	Maria-Nelly Favela-Herce	<b>Monseigneur-Forget</b>	—
<b>Christ-Roi</b>	Ida Francoeur	<b>Paul-Chagnon</b>	Luc Carmel
<b>Curé-Lequin, Du</b>	Mathieu Tremblay	<b>Paul-De Maricourt</b>	—
<b>D'Iberville</b>	Nathalie Kleber	<b>Pierre-D'Iberville</b>	Rolanda Kuncyte
<b>De La Mosaïque</b>	—	<b>Pierre-Laporte</b>	Carole Ouellet
<b>De Maricourt</b>	Nancy Montreuil	<b>Préville</b>	Julie Poulin
<b>De Normandie</b>	Marie-Ève Bouchard	<b>Rabeau</b>	—
<b>Des Mille-Fleurs</b>	—	<b>Sainte-Claire (Brossard)</b>	Saïdi El Rhalia
<b>Des Quatre-Saisons</b>	—	<b>Sainte-Claire (Longueuil)</b>	—
<b>Des Saints-Anges</b>	Valérie St-Laurent	<b>Saint-Jean-Baptiste</b>	Caroline Beaulieu
<b>Du Jardin-Bienville</b>	—	<b>Saint-Joseph</b>	—
<b>Du Tournesol</b>	Isabelle Gélinas	<b>Saint-Jude</b>	—
<b>Du Vent-Nouveau</b>	Serge Lefebvre	<b>Saint-Laurent</b>	—
<b>École des Petits Explorateurs</b>	Nicolas Gauthier	<b>Saint-Romain</b>	Élise Lortie
<b>École internationale Lucille-Teasdale</b>	—	<b>Samuel-De Champlain</b>	Christian Larouche
<b>École secondaire de l'Agora</b>	—	<b>Tourterelle</b>	—
<b>École secondaire Saint-Edmond</b>	Bruno Marcoux		
<b>École spécialisée des Remparts</b>	—	<b>Comité ÉHDAA</b>	—
<b>Félix-Leclerc</b>	—		
<b>Gaétan-Boucher</b>	Maxime Bleau	<b>Secrétaire administratif</b>	Guillaume Désilets
<b>Gentilly</b>	Francis Généreux		
<b>George-Étienne-Cartier</b>	Maryse Villeneuve	<b>Participants</b>	
<b>Georges-P.-Vanier</b>	Éric Richer	<b>Direction générale</b>	M. Anthony Bellini, dga
<b>Gérard-Filion</b>	Anne St-Martin		
<b>Guillaume-Vignal</b>	Danielle Volcy	<b>Public</b>	M. Gaston Rioux, président FCPQ
<b>Hubert-Perron</b>	Denis Gagnon		Mme Colette Larose, vice- présidente CSMV
<b>Internationale de Greenfield Park</b>	Hélène Garon		M. Michel Parent commissaire circ.5
<b>Jacques-Ouellette</b>	—		
<b>Jacques-Rousseau</b>	Jacques Seminario		

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Après constatation du quorum, le président Jean-Luc Lafleur déclare l'assemblée ouverte à 19h20.

M. Lafleur présente M. Gaston Rioux, président de la FCPQ, ainsi que Mme Colette Larose, vice-présidente du conseil des commissaires et M. Michel Parent, commissaire de la circonscription 5.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CP-1142-14-05** **IL EST PROPOSÉ** par Mme Nathalie Kleber d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

### **ADOPTÉE UNANIMEMENT**

L'ordre du jour adopté est le suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole à la présidence
5. Remise du Prix Reconnaissance à Mme Marie-Élène L'Espérance et parole à la présidence de la FCPQ
6. Parole à la direction générale
  - 6.1. Questions des représentants

#### **AFFAIRES EN COURS**

7. Politique d'encadrement budgétaire (Recommandations)

#### **AFFAIRES NOUVELLES**

8. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017 (modification – École Saint-Romain) (Consultation)

#### **AFFAIRES INTERNES**

9. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 avril 2014
10. Projets de recommandation
  - a) Organisation du transport des élèves par le RTL
  - b) Planification des séances des conseils d'établissement
11. Projet de modifications aux Règles de régie interne
12. Parole à la représentante au comité consultatif du transport
13. Parole au délégué à la FCPQ
14. Parole aux parents-commissaires
15. Parole au représentant ÉHDAA
16. Parole aux membres
17. Parole au public
18. Levée de l'assemblée

## **3. PAROLE AU PUBLIC**

Mme Colette Larose demande la permission à M. Lafleur de prendre la parole au point 5.  
M. Lafleur la lui accorde.

## **4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE**

M. Lafleur n'a pas d'information à livrer.

## **5. REMISE DU PRIX RECONNAISSANCE À MME MARIE-ÉLÈNE L'ESPÉRANCE ET PAROLE À LA PRÉSIDENTE DE LA FCPQ**

M. Gaston Rioux indique qu'il fait présentement le tour du Québec, afin de comprendre les préoccupations des parents et de trouver à celles-ci un dénominateur commun.

M. Rioux souligne l'importance de reconnaître l'implication des parents pour les jeunes. Il cite en exemple les 18 années d'implication de Mme Marie-Élène L'Espérance. Depuis 1996, Mme L'Espérance travaille pour la mobilisation de la communauté, en plus d'avoir vécu l'évolution du monde scolaire. Elle a su porter la voix des parents à plusieurs niveaux et au sein de divers comités. Afin de récompenser ces années d'implication, M. Rioux remet le *Prix Reconnaissance* de la FCPQ à Mme Marie-Élène L'Espérance.

M. Rioux parle du fil conducteur entre les différents comités. Il invite les représentants à consulter le site de la fédération, ainsi que le Bulletin du président et l'Essentiel de la presse. Il souligne que des conseillers à la FCPQ peuvent aider les comités de parents s'ils ont des questionnements sur différents sujets. De plus, la FCPQ offre différentes formations pour tous les comités. M. Rioux rappelle que la FCPQ siège sur une trentaine de tables au Québec. Par ailleurs, au niveau politique, la fédération est non partisane et s'assoit avec tous les partenaires du monde scolaire : commissions scolaires, associations de directions et syndicats.

M. Rioux rappelle que des compressions budgétaires de plusieurs millions ont eu lieu et que d'autres suivront. Il craint que les services directs aux élèves soient touchés. M. Rioux affirme que l'argent alloué en éducation n'est pas une dépense, mais un investissement. Il précise qu'environ 1,2 million d'emplois devront être comblés d'ici 2020. De plus, le ministère veut augmenter le taux de réussite au secondaire d'ici six ans; pour réaliser cela, il devra faire de l'éducation une priorité.

Mme Colette Larose tient à reconnaître personnellement tout le travail réalisé par Mme Marie-Élène L'Espérance depuis toutes ces années. Elle rappelle que Mme L'Espérance a travaillé au sein de conseils d'établissement dans des écoles primaire et secondaire, parfois les deux à la fois, en plus d'assister assidûment aux assemblées du Comité de parents. Mme Larose termine en faisant la lecture d'une lettre de félicitations de la part de Mme Lucie Désilets, présidente de la commission scolaire.

## **6. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

M. Anthony Bellini remercie, en son nom et celui de ses collègues, Mme Marie-Élène L'Espérance pour toutes les années passées à travailler au sein des différents comités.

M. Bellini donne de l'information sur les sujets suivants et invite les représentants à consulter le site de la commission scolaire pour plus de détails :

- La *Semaine québécoise des services de garde* se déroule du 12 au 16 mai. Il souligne l'importance du travail réalisé par ces employés.
- Cette année a lieu le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'école secondaire Gérard-Filion, qui fut la toute première école secondaire au Québec. Une soirée spéciale est organisée le 30 mai prochain ; les gens qui désirent y participer peuvent consulter le site pour plus d'informations.
- La soirée reconnaissance annuelle organisée par le RCSM s'est tenue le 8 mai dernier. La CSMV a reçu le *Prix Coup de cœur* du RCSM pour la *Clinique de pédiatrie scolaire Libellule* et le *Prix Partenariat* pour la collaboration entre l'école secondaire Gérard-Filion et l'organisme *Le Virage*.
- L'activité de course *Kilomètre Marie-Victorin* aura lieu à l'école secondaire Mgr-A.-M.-Parent le 25 mai prochain.
- La course à relais *La santé... Entretienons la flamme!* se déroulera du 26 au 30 mai prochain.

M. Bellini indique que des ristournes ont déjà été retournées dans les écoles suite à la signature des *Protocoles d'entente avec les villes*.

### **6.1. Questions des représentants**

Mme Marie-Élène L'Espérance demande si toutes les écoles ont reçu des ristournes.

M. Bellini affirme que oui.

Mme Isabelle Gélinas demande des éclaircissements sur les relations entre la commission scolaire et les villes concernant les protocoles.

M. Bellini indique qu'il reste encore du travail à faire pour régler des situations problématiques dans certains milieux, notamment avec l'école St-Romain. Il rappelle que l'objectif n'est pas de pénaliser les écoles et de les faire payer. À mesure que les situations problématiques seront connues, des ajustements seront faits. Par ailleurs, les ristournes versées aux écoles doivent servir à couvrir ces dépenses. M. Bellini rappelle que les protocoles ont été signés à la fois par la commission scolaire et toutes les villes concernées. Celles-ci étaient donc en accord avec ces protocoles, mais il peut se trouver des conseillers municipaux qui ne le sont pas personnellement.

Mme Larose précise que les protocoles ont été signés en juin dernier après plus de 10 ans de discussions. Elle souligne que dans Longueuil, les changements ont été tellement importants que certains problèmes sont survenus. Les protocoles prévoient déjà la possibilité d'ajuster certaines choses lors de problématiques. Elle rappelle que les situations inacceptables doivent être déclarées à la direction générale.

M. Lafleur précise que des médias ont parlé d'une situation vécue à l'école Saint-Romain. Celle-ci avait reçu une facture de plus de 4 000\$ alors qu'elle ne payait rien dans le passé. Il demande s'il est possible d'avoir le détail des montants versés l'an prochain.

Mme Larose indique que le conseil est ouvert à présenter les montants et qu'ils devraient se retrouver à l'intérieur des règles d'allocations budgétaires.

M. Serge Lefebvre demande si la provenance du 4<sup>e</sup> commissaire-parent a été approfondie.

M. Bellini précise que l'interprétation de la loi par la commission scolaire n'a pas changé et que le 4<sup>e</sup> commissaire-parent devra provenir du Comité de parents.

M. Lefebvre demande si des chiffres sont disponibles quant aux élèves HDAA qui se sont inscrits dans des projets particuliers et ceux qui ont été acceptés.

M. Bellini indique qu'il n'a pas de données avec lui, mais qu'il a eu une discussion avec M. Jacques Seminario, commissaire-parent-secondaire, à ce sujet. Par ailleurs, les processus de sélection de chaque école ont été vérifiés.

M. Seminario indique qu'il voulait aborder le sujet lors du point 14. Il souligne que seulement trois écoles offrant des projets particuliers imposent des tests d'admission; les autres se basent seulement sur l'intérêt de l'élève et un test d'aptitude. Par ailleurs, tous les programmes demandent que tous les élèves soient en réussite, afin que tous les élèves inscrits puissent performer. M. Seminario invite les représentants à consulter la section à cet effet sur le site de la CSMV : <http://www.csmv.qc.ca/secondaire/programmes-enrichissement/>.

M. Bellini indique qu'il fait toujours un retour sur les points discutés alors qu'il est présent. Les sujets abordés à la section «Affaires internes» ne sont pas toujours portés à sa connaissance.

Mme Nathalie Kleber demande si les montants des ristournes seront connus plus tard.

Mme Larose réitère sa position concernant la transparence du conseil des commissaires.

M. Bellini précise que de tels chiffres ne peuvent faire partie de la politique d'encadrement budgétaire, car ils changent chaque année. Par ailleurs, il rappelle que le Comité de parents peut faire une recommandation à ce sujet.

Mme Nathalie Kleber demande si le MELS a répondu aux questions soulevées par Me Drouin concernant les élections scolaires 2014.

M. Bellini indique que la commission scolaire n'a reçu aucune réponse du ministère.

Mme Marie-Élène L'Espérance demande si les ristournes retournées dans les écoles seront en proportion des coûts chargés ou si certaines écoles devront cesser des activités.

M. Bellini rappelle que c'est la première année où le protocole est appliqué. La commission scolaire a essayé de prévoir certains éléments lors de la signature des protocoles. Le but est de bonifier et de régulariser des situations vécues avec les «ententes historiques», afin que tout le monde puisse avoir des activités soit avec la ville ou la commission scolaire. Par ailleurs, peu de problèmes ont été soulevés. De plus, il est important de savoir que la ville utilise beaucoup plus les locaux de la commission scolaire que l'inverse.

Mme Larose considère que la signature des protocoles est un gain pour la commission scolaire. Elle ne fera pas d'argent, mais elle ne paiera plus pour les villes; tout est devenu plus équitable maintenant.

Mme El Rhalia Saïdi demande ce qui peut être fait lorsque le terrain de l'école appartient à la ville et que l'école veut faire des changements dans la cour.

M. Bellini indique que le terrain de l'école devrait appartenir à commission scolaire, contrairement au parc qui peut appartenir à la ville. Un suivi sera fait concernant cette question.

### **AFFAIRES EN COURS**

#### **7. POLITIQUE D'ENCADREMENT BUDGÉTAIRE (RECOMMANDATIONS)**

**CONSIDÉRANT** que le projet de *Politique d'encadrement budgétaire* déposé pour consultation ne semble pas répondre entièrement aux besoins d'informations pour une majorité de parents;

**CP-1143-  
14-05**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Bruno Marcoux que le Comité de parents de la commission scolaire Marie-Victorin recommande au conseil des commissaires de présenter aux membres du Comité de parents, à titre informatif, chaque année scolaire, la répartition budgétaire (en montants et pourcentages) découlant de l'application de la politique.

#### **ADOPTÉE UNANIMEMENT**

M. Bellini demande si une présentation en début d'année serait satisfaisante ou si cela serait trop tôt.

M. Lafleur précise que les parents demandent d'avoir un document informatif chiffré, comme les membres du comité ÉHDAA, peu importe le moment de la présentation.

### **AFFAIRES NOUVELLES**

#### **8. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2014-2017 (MODIFICATION – ÉCOLE SAINT-ROMAIN) (CONSULTATION)**

M. Bellini indique qu'un amendement est demandé au document *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2015*, afin de permettre l'utilisation d'un local déclaré polyvalent comme local de classe à l'école Saint-Romain. Ceci aurait pour effet de diminuer le nombre d'élèves déplacés. M. Bellini précise que le conseil d'établissement de l'école a été consulté et que dans les circonstances, les membres sont en accord avec la modification demandée. La direction de l'école devrait rencontrer l'équipe-école afin de trouver une alternative à la perte de la bibliothèque. De plus, la commission scolaire déposera d'ici juin 2014 une demande d'agrandissement pour l'école auprès du ministère.

M. Lafleur demande à la représentante de l'école Saint-Romain de lui transmettre la recommandation de l'école.

Mmes Nathalie Kleber, Julie Poulin, Marie-Élène L'Espérance et Hélène Garon, ainsi que M. Jacques Seminario, prennent la parole. Il en ressort les éléments suivants :

- L'amendement est fait pour le *Plan triennal* en cours. Par ailleurs, celui-ci est revu

- chaque année. Si la solution choisie devient inadéquate, la commission scolaire envisagera d'autres solutions en attendant la réponse du MELS.
- Il n'y a pas d'obligation légale quant au nombre de locaux polyvalents dans une école. Le minimum de locaux polyvalents n'est qu'une orientation que la commission scolaire essaie de respecter.
  - Dans la situation actuelle, la sécurité des élèves et du personnel n'est pas menacée. Par ailleurs, il faudra trouver une solution pour permettre aux élèves d'avoir accès aux livres.
  - Dans le passé, la commission scolaire a déjà préféré «sacrifier» des locaux polyvalents plutôt que de déplacer des élèves.
  - L'école Préville a aussi des problèmes de surpopulation, tout comme l'école des Saints-Anges, qui subira un agrandissement. La CSMV a décidé de garder les élèves le plus possible dans St-Lambert et doit prendre des décisions dans ce sens, comme le nombre de locaux polyvalents dans chaque école.
  - Une révision des territoires des écoles primaires devrait être lancée en 2016. La commission scolaire procédera alors à une consultation des milieux. Plusieurs commissions scolaires commencent à avoir des besoins criants, mais le MELS n'a plus d'argent et ne peut pas dire oui à tous les projets soumis. Il est clair que la commission scolaire ne pourra pas toujours pallier aux problèmes en retirant certains locaux polyvalents.

Mme Marie-Élène L'Espérance demande qu'il soit indiqué au *Plan triennal* que le 16<sup>e</sup> local était préalablement une bibliothèque.

M. Bellini invite les représentants à en faire la recommandation.

## **AFFAIRES INTERNES**

### **9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 14 AVRIL 2014**

**CP-1144-14-05** **IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-Élène L'Espérance d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 14 avril 2014 tel que déposé.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

### **10. PROJETS DE RECOMMANDATION**

#### **A) ORGANISATION DU TRANSPORT DES ÉLÈVES PAR LE RTL**

**CONSIDÉRANT** que le RTL fournit le transport scolaire pour une partie de la clientèle étudiante sur le territoire de la Commission scolaire Marie-Victorin;

**CONSIDÉRANT** qu'au début de l'année scolaire 2013-2014, les autobus servant au transport des élèves d'Antoine-Brossard ont eu des problèmes de régularité à cause de travaux à Montréal et ceux sur le Pont Champlain;

**CONSIDÉRANT** que les problèmes créés à cause du Pont Champlain risquent de se reproduire au cours des prochaines années;

**CONSIDÉRANT** qu'à cause de ces problèmes certains élèves n'ont pas pu être embarqués par le RTL pour aller à l'école;

**CONSIDÉRANT** que ces mêmes élèves sont alors laissés à leur propre sort;

**CP-1145-14-05** **IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-Élène L'Espérance que le Comité de parents de la commission scolaire Marie-Victorin recommande au conseil des commissaires que le service du transport scolaire s'assure, dès le début de l'année scolaire 2014-2015, que le service de

---

transport scolaire fourni par le RTL demeure sécuritaire et que des solutions alternatives soient disponibles aux élèves dans les cas où le RTL éprouve des difficultés à assurer ce service.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**B) PLANIFICATION DES SÉANCES DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT**

**CONSIDÉRANT** qu'à partir de l'année scolaire 2014-2015, le conseil des commissaires comptera désormais quatre commissaires-parents;

**CONSIDÉRANT** que pour être élus commissaire-parent, à l'exception du commissaire-parent EHDAA, les représentants doivent d'abord siéger sur un conseil d'établissement ainsi qu'au Comité de parents;

**CONSIDÉRANT** que le rôle de ces commissaires-parents est de partager l'information reçue au sein des différentes instances démocratiques de la commission scolaire et que pour ce faire, ils doivent être présents à un maximum de rencontres;

**CP-1146-14-05** **IL EST PROPOSÉ** par Mme Valérie St-Laurent que le Comité de parents de la commission scolaire Marie-Victorin recommande au conseil des commissaires de sensibiliser les directions d'écoles quant à l'importance :

- 1° De l'arrimage avec les calendriers des séances du Conseil des commissaires et du Comité de parents lors de l'élaboration du calendrier des séances de leur conseil d'établissement;
- 2° De la transmission adéquate des informations et des documents relatifs aux parents, à toutes les personnes concernées, et obligatoirement aux présidents de conseil d'établissement.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**11. PROJET DE MODIFICATIONS AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

**CONSIDÉRANT** qu'à partir de l'année scolaire 2014-2015, les membres du Comité de parents éliront lors de l'assemblée générale annuelle, trois commissaires-parents parmi leurs pairs soient :

- 1 commissaire-parent représentant le primaire;
- 1 commissaire-parent représentant le secondaire;
- 1 commissaire-parent représentant le primaire ou le secondaire;

**CONSIDÉRANT** que, les membres du Comité de parents éliront un commissaire-parent représentant le comité consultatif des services aux ÉHDAA parmi les candidatures présentées par ce comité;

**CONSIDÉRANT** que les commissaires-parents informent la présidence des dossiers discutés lors des différents comités du conseil des commissaires auxquels ils participent;

**CP-1147-14-05** **IL EST PROPOSÉ** par Mme El Rhalia Saïdi de réviser les *Règles de régie interne* du Comité de parents afin:

- 1° D'ajouter le commissaire-parent représentant le primaire ou le secondaire comme membre de l'exécutif;
- 2° De spécifier que le commissaire-parent représentant le comité ÉHDAA est élu parmi les candidatures proposées par le comité ÉHDAA;
- 3° D'ajouter le commissaire-parent représentant le comité ÉHDAA comme membre de l'exécutif;

- 4° D'ajuster tout autre paragraphe où il est mention des commissaires-parents afin de refléter correctement le nombre de commissaires-parents.

### **ADOPTÉE UNANIMEMENT**

#### **12. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**

Mme Marie-Élène L'Espérance indique que la prochaine rencontre du comité est prévue 27 mai prochain; elle déposera alors la recommandation adoptée au point 10. Mme L'Espérance indique qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière assemblée du Comité de parents. Mme L'Espérance souligne qu'une représentante lui a soumis une question concernant la limite de l'autorité des chauffeurs d'autobus scolaires; elle fera le suivi lors de la prochaine assemblée.

Mme Anne St-Martin tient à préciser que l'école Gérard-Filion demande au RTL de considérer la possibilité d'ajouter la portion du secteur de l'école à son projet de transport avec l'école Antoine-Brossard, puisque celui-ci ne semble pas être en mesure d'étendre son offre de service à toute la clientèle.

Mme Hélène Garon demande s'il y a eu des changements à la politique sur le transport depuis l'an passé quant à la détermination des arrêts des élèves.

Mme L'Espérance précise qu'il n'y pas eu de changements à cet effet. La CSMV essaie de desservir les parents et les élèves de la meilleure manière possible. Elle souligne qu'une demande pour avoir un arrêt à son domicile peut être refusée afin de ne pas créer de précédent.

#### **13. PAROLE AU REPRÉSENTANT À LA FCPQ**

M. Serge Lefebvre donne de l'information sur les activités de la Fédération des comités de parents du Québec :

- Le MELS a produit un dépliant sur le passage primaire-secondaire ([http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/dpse/adaptation\\_scolaire/DAS\\_Vers\\_le\\_secondaire\\_19-7080.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_scolaire/DAS_Vers_le_secondaire_19-7080.pdf)).
- La FCPQ a produit un document concernant les contributions exigées aux parents selon la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) [http://www.fcpq.qc.ca/data/userfiles/files/Guide-bonnes-pratiques/FCPQ\\_aidememoire\\_final2.pdf](http://www.fcpq.qc.ca/data/userfiles/files/Guide-bonnes-pratiques/FCPQ_aidememoire_final2.pdf).
- Un outil sur les élections scolaires de novembre 2014 est disponible afin de trouver des suggestions d'activités pour stimuler la campagne électorale.
- Cinq représentants du Comité de parents se sont inscrits au Congrès annuel des 30 et 31 mai prochain. M. Yves Bolduc, nouveau ministre de l'Éducation, sera présent.
- Lors du prochain Conseil général, il y aura une activité sur les prochaines élections scolaires. Les membres se pencheront également sur le plan d'action 2014-2015 et le budget 2014-2015 de la fédération.

M. Lefebvre indique que la FCPQ prépare présentement le Conseil général de novembre prochain, où tous les commissaires-parents, les représentants ÉHDAA et les délégués à la fédération sont invités. M. Gaston Rioux précise que des formations seront offertes aux représentants lors de cette activité spéciale et unique. M. Lefebvre précise que la participation à cette activité coulerait environ 500\$ et se demande si la CSMV ne pourrait pas assumer les coûts.

Mme Larose indique qu'un suivi sera fait.

M. Lefebvre invite les représentants à voir à ce que l'assemblée générale annuelle de leur école se déroule selon les règles.



---

#### **14. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES**

Mme Valérie St-Laurent et M. Jacques Seminario font un résumé des dernières activités du conseil des commissaires.

Mme St-Laurent indique qu'il n'y a eu qu'une seule rencontre depuis la dernière assemblée; un parent de l'école Saint-Romain est venu parler de l'impact du *Protocole d'entente avec les villes* à l'école de son enfant.

M. Seminario souligne que le conseil des commissaires a procédé à la nomination du commissaire de la circonscription 19. Il croit que les «préférences» soumises par le Comité de parents ont aidé certains commissaires à faire leur choix parmi les 12 candidats. Le choix du conseil s'est finalement porté sur M. Jean-Pierre Picard, ancien directeur de l'école Tourterelle.

#### **15. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA**

La représentante est absente.

#### **16. PAROLE AUX MEMBRES**

Mme Hélène Garon indique que les informations concernant la *Semaine québécoise des familles* n'ont pas été livrées à son école.

M. Serge Lefebvre précise que les documents du projet de l'organisme Réseau-Québec-Famille, appuyé par la FCPQ, devraient être distribués aux commissions scolaires via la FCSQ.

Mme Colette Larose n'a pas entendu parler de cette initiative. Un suivi sera fait.

Mme Garon demande ce qu'il advient du projet de loi 63 (*Loi sur le financement de certaines commissions scolaires pour les exercices financiers 2014-2015 et 2015-2016*), qui visait, entre autres, le remboursement de l'augmentation des taxes scolaires.

Mme Larose indique que le nouveau gouvernement actuel ne semble pas vouloir aller de l'avant avec ce projet.

M. Serge Lefebvre demande si l'argent économisé par la CSMV en ayant quitté le RCSM servira à se payer des services de manière récurrente.

Mme Colette Larose indique que la CSMV versait environ 165 000 \$ de cotisations annuellement. La commission scolaire se payera effectivement des services, selon les besoins, avec cet argent. Par ailleurs, l'argent économisé ne sera pas entièrement réinjecté dans le budget global de la CSMV. Mme Larose souligne que la CSMV livrait elle-même beaucoup d'information au RCSM et que l'organisme devra maintenant s'en priver.

Mme Nathalie Kleber indique que pour l'année scolaire 2014-2015, il y aura deux journées pédagogiques pendant la *Semaine de la persévérance scolaire*. Elle se rappelle que le Comité de parents avait déjà fait la recommandation, par le passé, de ne pas en placer lors de cette semaine.

Mme Larose précise que le calendrier adopté a été soumis à la consultation normalement et que rien de la sorte n'était ressorti. Un suivi sera fait.

Mme Marie-Élène L'Espérance demande de connaître la date de la *Semaine de la persévérance scolaire* lors du début des prochaines consultations.

#### **17. PAROLE AU PUBLIC**

Le commissaire Michel Parent, qui a longtemps été représentant au Comité de parents avant d'être élu au conseil des commissaires, remercie et félicite Mme Marie-Élène L'Espérance pour ses 18 années d'implication dans le monde scolaire.

---

---

**18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CP-1148-14-05** L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Mme Ida Francoeur de lever l'assemblée. Il est 21h55.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

---

Jean-Luc Lafleur  
Président

---

Guillaume Désilets  
Secrétaire administratif

---

**POUR COMMUNIQUER AVEC LE COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV**

Présidence : **comitep@csmv.qc.ca**  
Commissaire-parent—primaire : **rep\_pri@csmv.qc.ca**  
Commissaire-parent—secondaire : **rep\_sec@csmv.qc.ca**